

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de l'Yonne

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 7

Votants : 12

Date de convocation :

07 mars 2022

Date d'affichage :

07 mars 2022

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLEFARGEAU****Séance du 17 mars 2022****Présents** : Pascal BARBERET, Christine SIGONNEAU, Jean-Louis MANGIN, Gérard NIMSGERN, Serge SAUVAGERE, Céline PARIS, Clémence HARNIST,**Absents excusés** : Dominique MOREL (pouvoir à Pascal BARBERET), Élisabeth NOYEMIAN, Jean-Pierre SINDONINO (pouvoir à Serge SAUVAGERE), Florence CAPITAIN (pouvoir à Christine SIGONNEAU), Séverine TROMPARENT (pouvoir à Clémence HARNIST), Céline PORTOLES (pouvoir à Céline PARIS), Romain BELIGAT, Justin SAFFROY,**Secrétaire de séance** : Christine SIGONNEAU**OBJET DE LA DELIBERATION :****CHOIX DE LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LE LOTISSEMENT**

Afin d'accompagner la commune dans le projet de lotissement tant sur le plan administratif que technique, le maire a consulté le cabinet ECMO.

Il présente au conseil un devis de maîtrise d'œuvre composé d'une partie ferme et d'une partie optionnelle.

Le maire explique que ce devis comporte non seulement la partie incluant l'intervention d'un géomètre, d'un l'architecte, mais également le dépôt du permis de lotir et la mise en concurrence des entreprises pour les viabilités.

Après avoir délibéré, le conseil à l'unanimité décide

DE RETENIR uniquement la tranche ferme du devis pour la somme de 18 400 € HT.

Ont signé tous les membres présents.

Le Maire,

Pascal BARBERET